



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE
PRÉFECTURE DE PARIS

10 MAI 2010

Direction de l'administration
Bureau des élections et des groupements associatifs
Section des groupements associatifs
✉ 50, avenue Daumesnil - 75915 Paris cedex 04
✍ Affaire suivie par Mme BOUILLARD
☎ : 01 49 28 42 13
Fax : 01.49.28.42.36
Réf : DA/BEGA/AR1424

Paris, le

Le préfet de la région d'Ile-de-France
préfet de Paris

à

Monsieur le Président de l'association
« France Nature Environnement
Fédération Française des Sociétés de Protection
de la Nature et de l'Environnement »
57, rue Cuvier
75231 PARIS CEDEX 05

RECEPISSE DE DECLARATION DE MODIFICATION

Conformément à l'article 3 du décret du 16 août 1901,

M. Bruno GENTY

se présentant en qualité de Président de l'association :

« France Nature Environnement Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature et de l'Environnement »

reconnue d'utilité publique par décret en date du 10 février 1976

dont le siège est à PARIS (5^{ème}) 57, rue Cuvier

a déclaré par lettre du 8 avril 2010, reçue le 16 avril 2010

que des modifications ont été apportées par cette association à la composition du bureau et du conseil d'administration, portant notamment sur la nomination du président.

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt des modifications ou changements apportés dans l'administration de l'association sans préjuger en quoi que ce soit leur légalité.

Pour le préfet de la région d'Ile de France
préfet de Paris et par délégation
le chef de la section groupements associatifs


Danielle SOUBRIER